

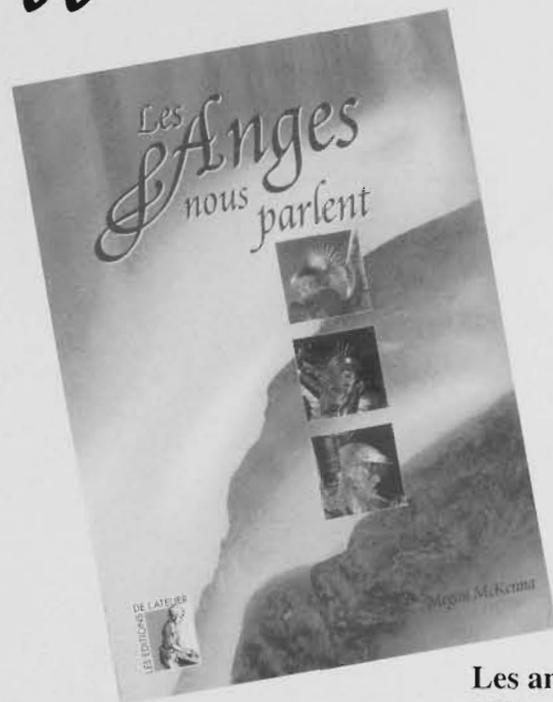
LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL

124^e année
Novembre
Décembre
N° 5 - 1998



BULLETIN DU PÈLERINAGE ET DE L'ARCHICONFRÉRIE

A lire... à offrir...



Les anges nous parlent
90 F + 20 F de port
En vente au sanctuaire



Sommaire

Editorial	1
Une page d'histoire	2 à 7
Noël	8-9
La prière	10
Jésus est-il né un 25 décembre ?	10
Evangile de Luc	11
Les anges dans nos campagnes	12-13
Autour de la crèche	14-15
Amis défunts recommandés	C 3
Enfants consacrés	C 3



L

Editorial

La fin de l'année nous voit échanger des vœux de santé, de bonheur, de paix, etc. C'est aussi le moment où nous sommes plus attentifs à des actions de solidarité envers nos proches, nos voisins, mais aussi le clochard dans la rue ou à la porte de l'église. Nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir qu'il y a deux mille ans un jeune couple a cherché désespérément un toit pour permettre à la pauvre femme d'accoucher dans de bonnes conditions. Que de portes fermées ; que de "allez voir plus loin..." ; pourtant ce n'était rien moins que le Fils de Dieu qui se faisait homme. Quelle leçon pour chacun !

Et puis vous le savez bien, nos amis les anges ont un rôle très particulier à la Nativité. Ils chantent le "Gloria". Saurons-nous faire taire tout le bruit parasite qui nous environne pour entendre nous aussi le chant de la gloire de Dieu ? Un beau livre intitulé : "Les anges nous parlent..."* vient de sortir et il raconte, entre autre, la merveilleuse histoire du "plus petit des anges" qui, pour ne pas être en retard à Bethléem la nuit de Noël, part de bonne heure mais est retardé tout au long de sa route : par un oiseau tombé du nid, par un enfant fiévreux, par un agneau à la patte cassée. Attentif à chacun, il leur sourit et les console en leur donnant un peu du bouquet d'étoiles qu'il a cueilli pour Jésus. A chaque fois cela déclenche un joyeux carillon. Mais quand il arrive à la crèche il est tout triste car il n'a plus rien à offrir. Alors, Marie le regarde et lui dit : "Cette nuit tu as fait sonner les carillons de la charité par tes bonnes actions. C'est le signal qu'attendaient les anges pour entonner le Gloria".

A notre tour de faire sonner le carillon de la charité, d'aider le plus petit des anges à faire résonner les cloches de l'Amour et du Partage sur notre terre qui en a tant besoin.

Joyeux Noël et bonne année,

André Fournier, recteur du sanctuaire

* "Les anges nous parlent" par Megan McKenna ; Editions de l'Atelier ; Paris 1998. En vente au sanctuaire



Le destin de l'abbé Pierre Ruault, prisonnier au Mont Saint-Michel

C'est grâce à une correspondance d'un de nos lecteurs, le général René Chesnais, habitant Baulon, dans l'Ille-et-Vilaine, que nous avons été amenés à écrire cet article. L'abbé Pierre Ruault était en effet l'oncle d'une de ses aïeules, Charlotte Mallet. Il possède à son sujet une documentation copieuse et fort bien étayée, et nous ne ferons souvent, au cours de ce texte, que de le citer.

Pierre Ruault a été l'un des 180 prêtres rennais réfractaires à la Constitution civile du clergé ; ils furent transférés à La Trinité de Rennes en octobre 1793, venant s'adjoindre aux 150 prêtres captifs à Coutances et transférés au Mont en mai 1793 et les mois suivants. Il y eût alors plus de 300 prisonniers ; c'était beaucoup. Le destin assez particulier de notre héros tient précisément à l'augmentation de cette population carcérale et aux problèmes posés à la municipalité par sa nourriture et sa garde. (1)

Lorsque l'Assemblée Constituante, voulant réorganiser le clergé de France et le soumettre à la juridiction républicaine, enjoignit à tout ecclésiastique ayant charge d'âmes, curé, vicaire, professeur de séminaire, dès le 27 novembre 1790, sous peine de perdre sa charge, de jurer fidélité à la Constitution, Pierre Ruault était recteur de **Veizin** près de Rennes.

Cette paroisse, qui allait devenir une commune, ne s'appelait pas encore **Vezin-le-Coquet** ; c'est en 1919 seulement que le conseil municipal décida de lui attribuer ce nom enchanteur ; auparavant, elle avait reçu le nom plus prosaïque de Vezin-sous-Rennes pour la différencier des trois autres communes françaises, dont l'une non loin de Saint-Hilaire-du-Harcouët, dans le département de la Manche, portent le même nom. L'origine de Vezin, mot qui dérive peut-être du breton Querezen qui signifie "cerisier" (2) est très ancienne.

Dès l'an 1030 existait une chapelle en ce lieu, qui dépendait du chapitre de Rennes. Il en fut ainsi jusqu'à 1793 ; mais la chapelle avait été démolie en partie et remplacée à la fin du XV^e siècle par la petite église

actuelle, dont les murs de la nef conservent encore, dans leur partie basse, des restes de la maçonnerie en "opus spicatum" (arêtes de poisson) ; leur épaisseur caractérise bien un édifice roman.

C'est donc dans cette église, dont l'intérieur a été certes aménagé et embelli, mais dont l'aspect extérieur a peu changé, que Pierre Ruault exerça ses fonctions de **recteur**. Né en 1742, il avait 48 ans lorsque, ayant refusé, comme la plupart des confrères de son voisinage, "de prêter le serment constitutionnel" il dut quitter sa cure et se retirer à Rennes, comme l'exigeait la loi (3). Il n'en continua pas moins à exercer clandestinement son ministère dans les paroisses voisines de Saint-Grégoire, Pacé et même Vezin. Dénoncé pour s'être rendu au chevet d'un malade et d'avoir, au cours de cette visite, remis un catéchisme à un enfant, il est arrêté le 21 juin 1791 et amené au Directoire départemental, enchaîné avec Blouet, libraire, qui a vendu le catéchisme. Il est d'abord emprisonné à Saint-Mélaine, puis à la sinistre Tour Le Bât. L'obligation du serment s'étendant, le 29 novembre 1791, à tout ecclésiastique, sous peine de

déportation (27 mai et 26 août 1792), il sera jugé à Rennes le 18 avril 1793.

"Le registre du Greffe de la commune porte la mention "Pierre Ruault, âgé de 50 ans, ex-curé de Vezin, est condamné à la déportation". Il est aussitôt transféré à la prison de **La Trinité**, ainsi que le confirme une lettre du Père Guyomarch, dominicain, datée du 26 avril 1796 et adressée à une paroissienne de Vitré." (3)

En octobre 1793, ils sont, à la Trinité, 191 prêtres réfractaires, et, pour s'en débarrasser, le gouvernement de la République a l'intention de les déporter à La Guyane. Cette hypothèse n'ayant pas été retenue, les représentants du peuple en mission à Rennes, Pocholle et Carrier, décident que 180 d'entre eux seront transportés au **Mont Saint-Michel** pour y être détenus.

Le projet d'utiliser l'abbaye du Mont-Saint-Michel comme lieu de détention n'était pas une idée neuve. Dès le XV^e siècle, certaines de ses cellules avaient servi de prison d'Etat, à l'image de celle de la Bastille à Paris. Mais, depuis février 1792, alors qu'elle était complètement désaffectée et vidée des religieux, ces grands bâtiments, juchés au sommet d'un rocher entouré par la mer semblaient un lieu propice à l'incarcération de nombreux détenus. Et c'est précisément le département d'Ille-et-Vilaine qui demanda le premier de disposer de l'ancien monastère "pour le transformer en lieu de détention ecclésiastique". Selon les estimations officielles, il y avait là-bas place pour 651 détenus ! Un architecte y voit même place pour 1 200 prisonniers ! Le département de la Manche approuva immédiatement le projet, et s'empressa de mettre tout en œuvre pour y transférer ses propres détenus : ce qui fut fait en mai 1793 ; ceux d'Ille-et-Vilaine n'arrivèrent qu'en octobre de la même année. (4)

Par la suite, le Mont servirait de prison de droit commun en 1811, sous Napoléon 1^{er} ; puis de maison centrale en 1817 ; celle-ci serait fermée en 1863, et une partie des locaux seraient loués par Mgr Bravard, évêque de Coutances et Avranches qui y rétablira le culte de saint Michel et restaurera les pèlerinages. C'est donc pendant 70 années, mais 70 années seulement, que le Mont Saint-Michel a servi de prison ; il ne faudrait pas perpétuellement assimiler son destin à celui d'un cachot. Qu'est-ce que 70 ans pour un lieu de prière douze fois centenaire ?

Retrouvons notre abbé Pierre Ruault au moment où **il arrive au Mont** ayant de peu échappé, avec ses compagnons aux dangers de la marée montante. C'était le 18 octobre 1793. Sur la liste d'appel qui nous est parvenue, nous voyons bien figurer son nom (5). Nous voyons y figurer aussi celui de Claude Le Coz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, arrêté par Carrier sous l'accusation de fédéralisme, disons de séparation d'avec la République. Pierre Ruault est détenu comme ses compagnons dans l'une ou l'autre des pièces du "petit" ou du "grand exil", c'est-à-dire dans les logis abbatiaux ou bien dans d'autres pièces aménagées tant bien que mal dans l'hôtellerie, la bibliothèque ou l'infirmerie. Par la suite, on construira même des cellules sous le cloître. L'église abbatiale reste ouverte ; plus tard, la nef deviendra, sur trois étages, un ensemble d'ateliers, le chœur seul servant de chapelle pour les détenus. Mais nous n'en sommes pas là en 1793.

La **captivité** des prêtres insermentés était quelque peu relative ; au début, ils pouvaient avoir des visites, recevaient des provisions de la part de leurs amis ou de leur famille, qui pouvaient même prendre leur repas avec eux et faire leurs dévotions à

saint Michel. Mais le district d'Avranches finit par s'inquiéter de ces "pèlerins scandaleux" et l'on régla sévèrement les rapports des détenus. (6) Alors la municipalité du Mont, qui avait en charge non seulement la garde des détenus, mais aussi leur alimentation, se trouva confrontée au grave problème du ravitaillement.

En 1793, chacun croit – ou espère – que cette détention sera provisoire et l'on se garde bien de construire, même sommairement, quoi que ce soit : la République n'est pas riche, et tous ses efforts doivent être consacrés à la victoire sur ses ennemis : les coalitions étrangères ou les soulèvements intérieurs qui risquent de l'emporter. Depuis mars 1793, la Vendée s'est soulevée, et l'Armée catholique et royale conquiert villes et villages, franchit la Loire et s'avance irrésistiblement vers le Nord ; il faudra attendre le 17 octobre, précisément, alors que les prêtres réfractaires sont conduits au Mont Saint-Michel, pour que l'Armée de l'Ouest, formée en toute hâte par le Comité de Salut Public, remporte une première victoire contre les 40 000 insurgés, femmes, curés et vieillards compris, en reprenant la ville de Cholet. Mais la marche de l'Armée vendéenne ne s'arrête pas. La sécurité du "Mont Libre" – car c'est ainsi qu'on l'appelle alors, par une étrange ironie – n'est pas assurée, car il n'y a plus d'artillerie ni de garnison, et ce sont les 40 à 50 montois capables de porter leurs armes qui forment la garde nationale. C'est peu.

C'est alors que l'Armée Catholique et Royale des Vendéens, qui s'avancait vers Saint-Malo ou Granville, – c'était la "virée de galerne", la marche vers le vent d'Ouest, – pour avoir un port à sa disposition, fit le **siège du Mont**. Siège plutôt symbolique : un escadron de cavalerie suffit à prendre la ville et le château, le maire, les agents municipaux et les gardes nationaux avaient prudemment pris le large pour se réfugier à Tombelaine. C'était le 12 novembre 1793. Deux jours plus tard, eut lieu l'attaque sur Granville repoussée par l'ardeur des Granvillais qui entendaient bien rester maîtres chez eux. Le conventionnel Le Carpentier qui avait décidé d'utiliser les prisonniers comme otages en s'enfermant

avec eux dans la ville, n'avait pas eu le temps ni le moyen de mettre à exécution son projet : il se terra à Granville, sans doute dans la ville haute, en attendant l'issue du siège ; l'incendie volontaire d'une partie du faubourg obligea les Vendéens à abandonner, et Le Carpentier réapparut, se vantant d'avoir été l'organisateur de la victoire.

Qu'avaient fait **les prisonniers du Mont Libre** ? Avaient-ils profité de la liberté qui leur avait été offerte quasi miraculeusement ? Non. Pour la plupart, ils restèrent au Mont. Une cinquantaine seulement s'enfuit. La certitude, que venait encore confirmer la faiblesse de leurs gardiens, que leur captivité comme aussi les réformes promulguées par la jeune République ne dureraient pas et que tout cela n'était qu'un épisode pénible, mais provisoire, fit qu'ils restèrent sur place ; aussi bien n'avaient-ils pas où aller ; beaucoup étaient trop faibles ou trop vieux pour se lancer dans une telle aventure.

Ils restèrent donc dans leur prison. "Pierre Ruault étaient de ceux-là. Pourtant, leur situation est lamentable : le pain vient de Saint-Malo, la viande, de Pontorson et les livraisons manquent souvent," surtout depuis que la contrée est en proie à la guerre civile. "Le maire du Mont écrit : "Les 257 ecclésiastiques restés ici crient la faim : le pain n'est pas venu depuis un mois." Cette extrême misère le détermine à délivrer à Pierre Ruault **un sauf-conduit** "pour aller chercher du pain". (3)

Pourquoi Pierre Ruault fut-il ainsi désigné pour aller au ravitaillement, au risque d'en profiter pour reprendre sa liberté ? Il nous a semblé, en étudiant sa généalogie telle que nous l'a communiquée le général Chesnais, que c'était en raison de la profession de plusieurs membres de sa famille : son père, Jacques Ruault (1719-1767) est "maître-boulangier" ; ses neveux exercent le même métier : Jacqueline Mallet, épouse Guillaume Lahaye, boulanger ; son autre nièce, Charlotte Mallet (1780-1827) épouse François Lepé, boulanger rue de Brest, à Rennes ; ils ont 19 enfants, dont deux sont boulangers. Sans doute, Pierre Ruault ne les avait pas vu exercer, mais il avait vu son père pétrir et cuire le pain ; peut-être avait-



*Photographie du portrait au pastel
de l'abbé Pierre Ruault,
actuellement dans l'appartement de Mme René Chesnais
née Marie Regnault*

Le portrait peut être daté entre 1800 et 1804

il mis, c'est le cas de le dire, la main à la pâte. Il saurait distinguer le bon pain du mauvais, et saurait se défendre contre les trafiquants sans scrupules.

Le voici donc muni de ce sauf-conduit dont la rédaction, que nous tenons de la même source, (3) est quelque peu hésitante : "Nous prions ceux qui sont à prié de laisser librement passer le citoyen Ruault, prêtre, détenu au Mont-Saint-Michel dans les paroisses voisines pour chairché du pain et autres danrées de première nécessité pour lui et ses confrères de la Maison Commune" "Le 25 novembre 1793, l'an II de la République Française une et indivisible. J. Richard, maire, Etienne Vidal, procureur".

"L'abbé Ruault, muni de ce laissez-passer, a pu ainsi mendier pour lui-même et ses malheureux confrères le pain et la nourriture qui leur faisaient si cruellement défaut. Il revint au Mont, porteur de ce que la charité des habitants lui avait fourni." (3)

Ainsi a-t-il mis son dévouement et ses compétences au service de ses codétenus, sans chercher à profiter de la liberté qui lui avait été provisoirement octroyée : c'est un bel exemple d'abnégation et de service des autres.

Après la Terreur, lors de la réaction thermidorienne qui suivit la mort de Robespierre et de la plupart des membres du Comité de Salut Public, la libération des prêtres incarcérés commence. Les idées ont évolué ; elles continueront d'évoluer encore, faisant passer l'exercice du culte par des périodes de tolérance, puis à nouveau de persécution, jusqu'au Concordat signé entre le pape et Bonaparte en 1801. Le Mont Saint-Michel renfermait en 1794, selon le conventionnel Frémanger, représentant du peuple dans la Manche et le Calvados, 600 reclus, soit 400 réfractaires et 200... constitutionnels ! Oui, car la République veut effacer toute trace de vie religieuse, et enferme dans ses prisons ceux qui ne se plient pas à la loi, même s'ils ont prêté les fameux serments. Ils doivent remettre leurs lettres de prêtrise, mieux encore, se marier, en tous cas s'engager formellement à ne plus exercer leur ministère. Les récalcitrants étaient à leur tour emprisonnés et prenaient la place des ci-devant "réfractaires". (7)

Pierre Ruault est donc **libéré** en mars 1795 et rentre discrètement au pays. Il va essayer de se faire oublier, tout en exerçant son sacerdoce à l'égard de ses anciens paroissiens de Vezin. Il se rend plusieurs fois à Rennes, où vivent sa sœur et leurs trois nièces, bénit le mariage de Charlotte, discrètement toujours, dans la petite chapelle de la Madeleine, rue de Nantes, à Rennes. Mais, avec les décrets de proscription ou d'interdiction du culte qui renaissent périodiquement, particulièrement après la tentative de coup d'Etat du 13 Vendémiaire An IV, (5 octobre 1795) où Bonaparte sauva la République des royalistes qui allaient envahir la Convention, il reste un suspect, "recherché comme prêtre fanatique dans le canton de l'Hermitage, en 1797, et à nouveau en 1798." (3)

"C'est en 1800 que l'abbé Pierre Ruault réintègre enfin sa paroisse de Vezin et peut y exercer librement son ministère. L'église a été fermée pendant huit ans, les paroissiens ayant refusé le curé constitutionnel. Sa sœur Jeanne viendra vivre au presbytère avec la petite Anne Mallet. Entre temps, leur troisième nièce, Jeannic Mallet a épousé le boulanger Guillaume Lahaye.

En 1803, il signe encore les registres paroissiaux. Il meurt à Rennes en 1804 chez ses neveux François et Charlotte Lepé. Il avait soixante deux ans." (3)

Jean Béasse,

d'après le dossier constitué par le général René Chesnais

1. Sur ces problèmes, lire **Jean-Baptiste Lechat** in "Annales du Mont Saint-Michel" 115^e année, N° 3-4, juillet-octobre 1989, p. 36-37

2. "Vezin-le-Coquet", étude multigraphiée de **Denis Josse**, "Le Tertre", publiée par la mairie de cette commune en 1984.

3. Tout ceci est extrait de l'étude dactylographiée sur Pierre Ruault de **René Chesnais** et de sa sœur (vers 1990).

4. **J.-B. Lechat**, article cité ci-dessus, pp. 34-35.

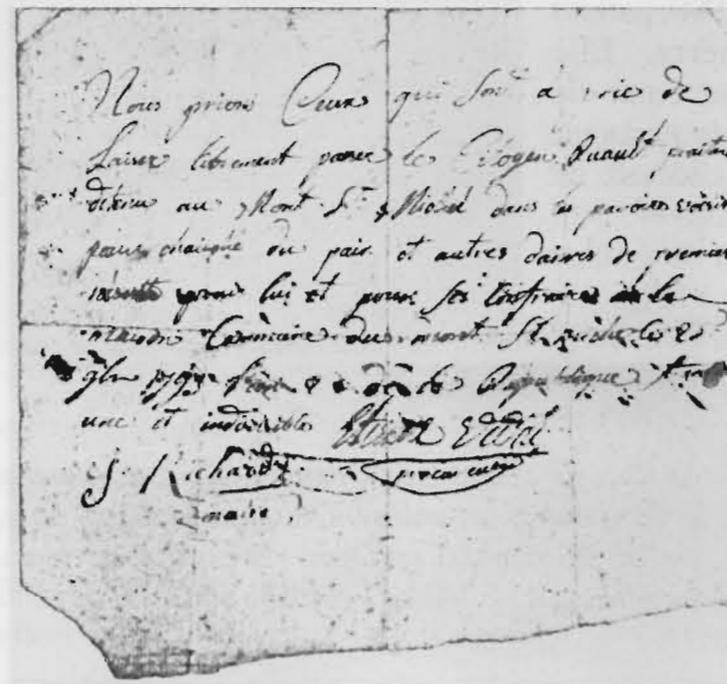
5. **J.-B. Lechat**, op.cit. p. 66

6. **J.-B. Lechat**, op.cit. p. 35

7. **Jean Quéniart**, "Le clergé déchiré ou rebelle ?" p. 96-97 Ed. Ouest-France, 1998.

Photographie du "laissez-passer" délivré à l'abbé Ruault par les autorités de la prison du Mont Saint-Michel le 25 novembre 1793, pour lui permettre de se procurer de la nourriture, en raison de la famine dont souffraient les détenus.

Ce document a longtemps figuré sous le portrait de l'oncle Ruault, dans le salon de nos parents à Baulon.



Transcription du document

Nous prions ceux qui sont à prié de laisser librement passer le citoyen Ruault, prêtre, détenu au Mont-Saint-Michel dans les paroisses voisines pour chairché du pain et autres danrées de première nécessité pour lui et ses confrères de la maison commune.

Le 25 9bre 1793

L'An II de la République Française une et indivisible

J. Richard, maire Etienne Vidal, procureur

Noël

La fête de Noël illumine pour les croyants cette fin d'année 1998, partout sur la terre. Elle donne, au cœur de chacun, de partager des petits cadeaux, de se retrouver en famille et de goûter ensemble à la joie de cette naissance mystérieuse qui nous fait chanter : "Un enfant est né..."



Nous souhaitons à chacun, de pouvoir dans son cœur accueillir cette joie de la venue d'un enfant-Dieu sur la terre, de goûter en son cœur l'émerveillement d'un Dieu-Père qui se révèle à nous, et que nous pouvons appeler "Abba" comme son Fils, devenu homme l'appellera.

Que cette année précédant le jubilé de l'an 2000, consacrée à Dieu le Père, soit pour nous tous, un chemin qui nous conduise à Lui, pour goûter sa tendresse infinie et son amour si proche.

Qu'à la suite du Christ, nous puissions murmurer : "Abba", Papa.

* *

Plusieurs textes vous sont offerts dans ces pages. Qu'ils soient pour vous, source de prières pour vous accompagner dans vos vies quotidiennes.

Les "voix" et les mots sont différents, mais tous disent une rencontre, un chemin, une quête. Tous mènent à Dieu, à son Fils par Marie.

*Il a fallu le "oui"
au premier étonnement
à cette première rencontre
murmurée au cœur de Marie.
Il a fallu le "oui"
comme réponse au désir de Dieu
à son appel humble et inlassable ;
confier son Fils à une femme.
Il a fallu le "oui"
timide et confiant
pour porter en silence le mystère
d'un Dieu-Enfant
"oui" qui devient lourd à porter
d'une vie tissée
au poids de l'amour
et qui, comme le fruit mur
éclot en éclat
au creux d'une nuit étoilée
L'Enfant-Dieu
surgit en écho du "oui".
Marie enfante l'Amour,
Mère accueille
son étonnement
au monde révélé.
L'Enfant-Dieu naît
au jour de l'Homme
Dieu se fait Père
de toute éternité.
Nativité.*



Jésus est-il né un 25 décembre ?

Si la date réelle de la naissance de Jésus-Christ nous est totalement inconnue, chaque année les chrétiens célèbrent dans le monde entier son anniversaire le 25 décembre. La fête de la naissance du Christ est une fête plus récente que celle de Pâques car les premiers chrétiens attachaient plus d'importance à célébrer la Résurrection du Christ. C'est la fête de l'Épiphanie qui, la première, a commémoré la naissance du Christ.

La prière

Et le Verbe s'est fait chair.

Ce mystère est devenu vérité dans l'étable de Bethléem.

Mais il s'est encore réalisé sous une autre forme.

*Celui qui mange ma chair et boit mon sang
aura la vie éternelle.*

Le Seigneur, qui sait que nous sommes des hommes
et restons aux prises, jour après jour, avec nos faiblesses,
vient au secours de notre humanité
d'une manière véritablement divine.

De même que le corps matériel a besoin de pain quotidien,
de même la vie divine en nous
demande continuellement une nourriture.

Ceci est le pain de vie qui est descendu du ciel,

celui qui en fait véritablement son pain quotidien
voit se renouveler en lui chaque jour

le mystère de Noël, l'Incarnation du Verbe.

C'est là certainement le chemin le plus sûr
pour conserver l'union à Dieu

et pour s'enraciner chaque jour plus solidement
et plus profondément
dans le Corps mystique du Christ.

Edith STEIN

L'empereur Aurélien, au III^e siècle, fixe au 25 décembre la fête du "soleil vaincu". C'est le solstice d'hiver : le jour commence à s'allonger. Du soleil au Christ, lumière du monde, la fête est devenue chrétienne en invitant les fidèles à adorer, non pas le soleil, mais celui qui l'a créé. Le nom de Noël que l'on donne à cette fête, provient du mot hébreu "Emmanuel", qui signifie "Dieu avec nous", et prononcé "nouel", à moins que ce ne soit la contraction du mot latin "natalis" qui signifie naissance.

A partir de 1584, promulgué par le Pape Grégoire XIII, le martyrologe, livre liturgique qui contient la liste officielle des saints dont l'Église rappelle chaque jour la mémoire, a fait du 25 décembre une fête très importante.

*Extrait de "Les crèches de Noël",
Bernard Chevallier et Marc Tulane,
120 pages, collection "L'art de visiter".
© Éditions du Centurion*

"... Or, pendant qu'ils étaient là, arrivèrent les jours où elle devait enfanter. Et elle mit au monde son fils premier-né ; elle l'emballota et le coucha dans une mangeoire, car il n'y avait pas de place pour eux dans la salle commune."

Évangile de Luc

Joseph et Marie ont quitté Nazareth en Galilée pour monter en Judée à Bethléem. Ils doivent se faire inscrire sur le registre de recensement. Long voyage pour une femme enceinte. Arrivés à Bethléem, rien n'est facile : trouver de quoi se loger, se nourrir, se reposer... la naissance approche, elle arrive. Marie trouve alors les premiers gestes de sa maternité, comme toutes les mères. Elle prend soin du nouveau né. L'amour invente les premiers gestes loin de toute agitation et du monde.

Dans la simplicité de ces instants transmis par Luc, sur la naissance de Jésus, je découvre la simplicité de Dieu, venu au monde par son fils. Dieu se fait homme. Il naît comme chaque enfant naît sur la terre. Attendre une naissance reste une surprise, un étonnement, une création extraordinaire qui se fait vie cachée pendant neuf mois et qui surgit au jour quand le temps est venu.

Cette vie attendue est à l'heure de la naissance accueillie, aimée, entourée, protégée. C'est si petit un enfant ! si fragile un enfant !

Les premiers gestes de Marie pour son fils sont les gestes de mère, de toutes les mères, de tous les temps. L'amour est tissé dès les premiers instants, au travers de gestes

tout empreints de soin et de tendresse pour son petit.

Peu importe qu'il n'y ait pas eu de place pour cette naissance dans la salle commune, elle trouve de quoi protéger l'enfant dans son abri de fortune : une mangeoire où le déposer suffira. Marie fait face à l'imprévu à l'inattendu, elle qui a déjà été surprise par l'inattendu de Dieu lors de l'annonciation. Elle continue son "fiat", elle choisit la confiance et devient créatrice et créative. En cette naissance, elle se remémore peut-être que tout est possible à Dieu.

Pour moi, la naissance de Jésus par Marie, est signe de la confiance de Dieu envers l'homme. Bien plus, cette naissance est désir de l'homme, cette naissance est besoin de Dieu de se donner aux hommes. Dieu, humble, qui vient habiter chez nous, qui nous fait comprendre sa soif d'amour, dans le don de son fils. Dieu, qui cherche et trouve sa joie dans la vie avec nous, dans nos vies de tous les jours, est venu jusqu'à nous pour que nous puissions chanter : "Aujourd'hui un sauveur nous est né c'est le Christ le Seigneur".

A nous de continuer ce chemin de confiance commencé par le "fiat" de Marie. A nous de nous étonner de la naissance du Fils de Dieu, venu au monde...

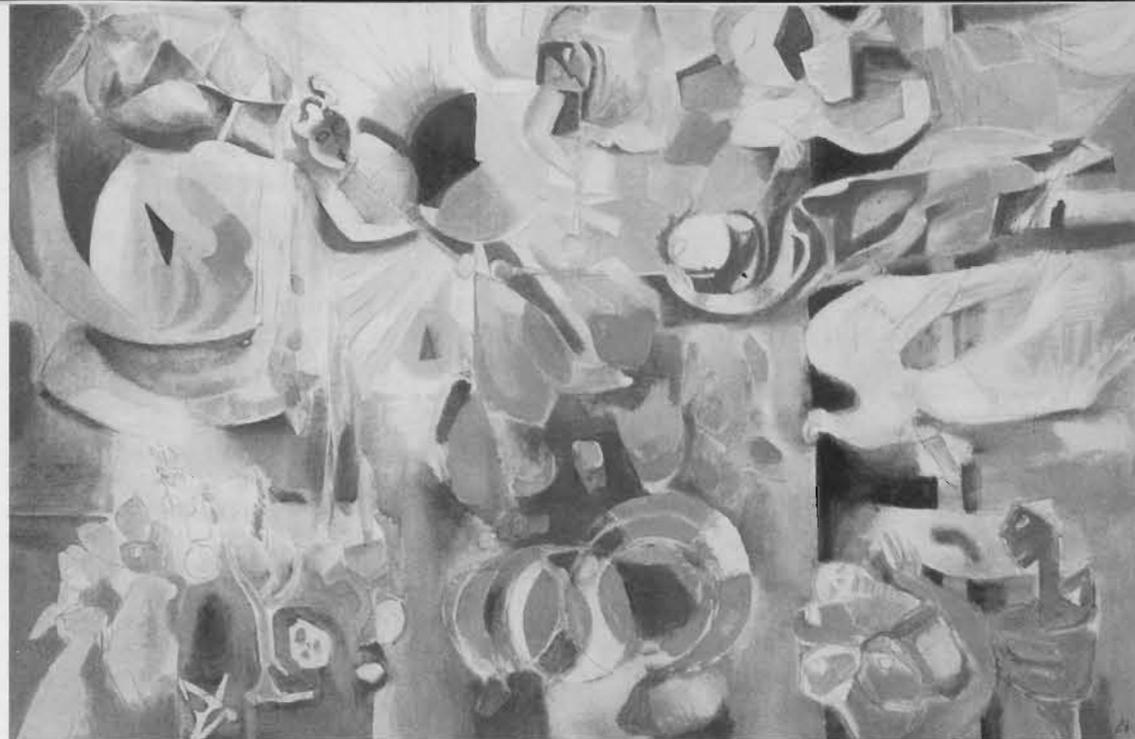
“Les anges dans nos campagnes”

Le cantique est bien connu : son air est entraînant, facile à mémoriser et nos églises retentissent à Noël des “Gloria... in excelsis Deo” répétés à satiété pour la plus grande joie de tous. A lui seul, il évoque Noël, bien que la musique, d’origine populaire languedocienne, n’ait pas toujours été utilisée pour cette fête.

Mais qui sont ces anges qui, dans nos campagnes ont entonné l’hymne des cieux ? C’est l’évangéliste saint Luc qui nous rapporte les circonstances de la naissance de Jésus : le recensement, le voyage à Bethléem, la salle commune bondée et la mangeoire qui sert de berceau. Et puis les bergers, l’apparition d’un ange, qui sera bientôt entouré d’une troupe céleste innombrable, louant à voix haute le Seigneur Dieu.

Relisons le texte : “L’Ange du Seigneur s’approcha, et la gloire du Seigneur les enveloppa de sa lumière. Ils (les bergers) furent saisis d’une grande crainte, mais l’ange leur dit : “Ne craignez pas, car voici que je viens vous annoncer une bonne nouvelle, une grande joie pour tout le peuple, aujourd’hui vous est né un Sauveur, dans la ville de David. Il est le Messie, le Seigneur. Et voilà le signe qui vous est donné : vous trouverez un nouveau-né emmaillotté et couché dans une mangeoire.” Et soudain, il y eut avec l’ange une troupe céleste innombrable, qui louait Dieu en disant : “Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu’il aime.”

Il s’agit, bien sûr, de ce que le jargon des exégètes appelle une “théophanie”, c’est-à-dire une manifestation de Dieu aux hommes. Elle en a toutes les caractéristiques : la peur qui s’empare d’abord de celui qui en est l’objet, l’annonce proprement dite et la preuve des dires de l’intermédiaire entre Dieu et les hommes ; et cet intermédiaire est toujours appelé un “ange”. Le mot même signifie précisément : “envoyé, porteur de nouvelles.” C’est ainsi, pour rester dans le cadre de la naissance de Jésus, que neuf mois avant cet événement, un ange, qui, cette fois est nommé Gabriel, prouve qu’il s’agit d’un envoyé spécial, était apparu à Marie, qui, tout d’abord, avait été “bouleversée” ; ensuite Gabriel avait délivré son message, puis il en avait apporté la preuve : “Voici qu’Elisabeth, ta cousine...” attend, elle aussi, un enfant.



Gabriel, Raphaël et Michel ont été ainsi chargés de “missions spéciales : leur nom, qui se termine par “el” qui est un des noms de “Dieu” dans l’Ancien Testament, laisse entendre qu’ils jouent un rôle important dans la communication de Dieu aux hommes : Gabriel est l’ange de l’annonce, à Zacharie comme à Marie ; Raphaël est le médecin des corps et des âmes et le guide dans les dangers – rappelons-nous son rôle auprès de Tobie – et Michel le défenseur de la divinité. Nous ne connaissons pas d’ange chef de chœur des “troupes célestes” ; ici, il s’agit de “l’ange du Seigneur.” Mais cette terminologie, qui est reprise tout au long de la Bible à chaque fois que Dieu se manifeste, comporte une certaine solennité. A Joseph, qui s’inquiète de la vertu de sa fiancée ou qui craint les persécutions d’Hérode, aux Mages guidés par l’étoile, à Pierre emprisonné, à tant d’autres, c’est “l’Ange du Seigneur” qui vient apporter le message divin.

C’est “l’Ange du Seigneur” qui annonce aux bergers, et, par eux, aux habitants de Bethléem la naissance d’un “Sauveur, du Messie, du Seigneur.” C’est une “grande joie” leur a-t-il dit. Et cette joie se manifeste par cette “troupe céleste innombrable” qui loue Dieu, par les mots que nous reprenons si souvent au début de nos eucharisties, dont d’ailleurs nous avons été privés tout au long du Temps de l’Avent pour mieux les proclamer à Noël : “Gloire à Dieu, paix aux hommes.” Peu importe qu’ils aient chanté ou non – le texte ne le dit pas – peu importe que les bergers les aient entendus : ce sont peut-être eux, les bergers, qui sont allés en chantant jusqu’à la crèche et jusqu’à Bethléem : mais la joie, la “grande joie” remplit leur cœur, comme le nôtre, lorsque nous chantons : “Gloria... in excelsis Deo.”

Jean Béasse

Autour de la crèche

Les premières représentations visuelles de la naissance du Christ – ce ne sont pas encore des crèches – apparaissent, en France, au IV^e siècle, sur un sarcophage de marbre blanc que l'on peut voir actuellement au musée lapidaire d'art chrétien d'Arles. L'Enfant Jésus est couché dans un berceau, Marie à ses côtés, sans Joseph ; un berger avec sa houlette salue le nouveau-né comme semblent le faire aussi l'âne et le bœuf. A Saint-Maximin, dans le Var, la crypte de la basilique offre toujours une "Adoration des Mages" sur le couvercle d'un sarcophage datant de la même époque. A part de ces images va se développer toute une illustration figurative de la naissance du Sauveur, le Dieu fait homme pour sauver tous les hommes. Les artistes font preuve de beaucoup d'imagination pour représenter l'arrivée sur terre du Sauveur car les évangiles sont très discrets sur la modalité de la naissance de Jésus. La crèche est à peine signalée. Seul saint Luc la mentionne trois fois : "Or, il advint, comme ils étaient là (Joseph et Marie), que les jours furent accomplis où elle devait enfanter. Elle enfanta son premier né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche parce qu'ils manquaient de place dans la salle" (Lc 2, 6-8). Un peu plus loin, l'évangéliste rapporte les paroles de l'ange aux bergers : "Vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche" (v. 12). Quand les bergers arrivent à Bethléem, ils voient l'enfant dans la crèche ; certains traducteurs préfèrent écrire "mangeoire" à la place de "crèche" parce que ce "lieu animal évoque la marginalisation", "le milieu humain où le Messie n'a pas été accueilli". En dehors de cette narration de la naissance du Messie, Luc ne rapporte qu'une seule parole de Jésus où la "crèche" est à nouveau citée : "Hypocrites ! Chacun de vous, le sabbat, ne délie-t-il pas de la crèche son bœuf pour le mener

boire ?" (Lc 13, 15). L'évangéliste ne décrit pas cette crèche où fut déposé l'enfant, il ne précise pas davantage si celle-ci était dans une grotte. Il ne signale pas non plus la présence d'animaux autour du nouveau-né.

Grâce à différentes études, on peut mieux cerner aujourd'hui la réalité de cette "crèche". Il s'agirait d'une mangeoire, creusée dans la roche d'une grotte utilisée par les habitants comme maison d'habitation ou étable. Les premiers prédicateurs populaires sont plus explicites que les évangélistes. Saint Justin, en 160, signale l'existence d'une crèche vénérée par les fidèles, dans une grotte naturelle. Origène (165-252), qui s'est établi en Palestine pour y exercer son ministère, prétend connaître la grotte de la naissance du Christ où l'on vénèrait déjà une crèche. Il note également que les païens connaissent aussi cette grotte où est né un certain Jésus que les chrétiens admirent et adorent. Saint Jérôme est encore plus explicite. Dans une homélie de Noël, il écrit : "Ah, s'il m'était donné de voir cette crèche où reposa le Seigneur ! Mais, hélas ! par un sentiment de vénération pour le Christ, nous avons enlevé la crèche d'argile pour lui en substituer une en argent. Mais pour moi, combien plus précieuse est celle qu'on a enlevée ! L'argent et l'or sont bons pour les gentils ; cette crèche d'argile valait mieux pour la foi chrétienne. Celui qui est né dans cette crèche condamne l'or et l'argent. N'allez pas croire pourtant que je veuille condamner ceux qui, par respect, ont agi de la sorte... Mais j'admire le Seigneur qui, créateur du monde, n'a pas voulu naître dans l'or et l'argent, mais dans une crèche de boue." Ce texte de saint Jérôme a été largement commenté : "Il n'y a nullement lieu de s'étonner en entendant parler d'une crèche du Sauveur en argile. En Palestine, comme d'ailleurs en Egypte, on a toujours utilisé cette matière, plus

abondante, plus économique et plus facile à travailler que le bois, pour fabriquer un bon nombre d'ustensiles. Il est probable que plus d'une fois on l'a employée pour faire des mangeoires d'animaux. En tout cas, le texte de saint Jérôme insinue que la crèche véritable du Sauveur a été d'argile ou du moins on s'est cru autorisé par la tradition et par les usages du pays à la représenter au moyen d'un fac-similé d'argile, fac-similé que saint Jérôme tenait pour l'original." Quant à la crèche d'argent, il s'agit d'un don de sainte Hélène pour mieux honorer ce "petit trou où est né le créateur des cieux". "Petit trou", selon l'expression de saint Jérôme, qui devient vite un lieu de pèlerinage. Ce qui n'a pas eu l'heur de plaire à l'empereur Adrien. Ce dernier, en l'an 138, neutralise le lieu vénéré. Il y fait pousser un petit bois sacré qu'il dédie au culte d'Adonis ; il a déjà fait élever un temple de Vénus sur l'emplacement même du Calvaire. Il faut attendre la conversion d'un autre empereur, Constantin, pour que la grotte de la Nativité redevienne un véritable sanctuaire chrétien aménagé par sa mère, une riche dame d'œuvres, sainte Hélène.

Les évangiles apocryphes sont des récits de la vie de Marie et de Jésus dus à l'imagination enthousiaste d'auteurs populaires. Ils embellissent l'histoire. L'un d'eux – l'évangile du pseudo-Matthieu (VI^e siècle) – parle lui aussi d'une crèche où l'Enfant Jésus n'a pas été déposé dès l'accouchement de Marie : "Le troisième jour de la naissance du Seigneur, la bienheureuse Marie sortit de la caverne, et elle entra dans une étable, et elle mit l'enfant dans la crèche, et le bœuf et l'âne l'adorèrent." Puis l'auteur ajoute une précision : "Alors fut accompli ce qui avait été annoncé par le prophète Isaïe : le bœuf connaît son maître et l'âne de la crèche son Seigneur". Ces deux animaux, l'ayant au milieu d'eux, l'adoraient sans cesse. Alors fut accompli ce qu'avait dit le prophète : "Tu seras comme au milieu de deux animaux." Au VI^e siècle, quand apparaît cette prose, il existe déjà des sculptures où l'âne et le bœuf sont gravés. A Rome, aux catacombes Saint-



Sébastien, et en Arles. Pourquoi cette présence animale que l'évangile ne mentionne pas ? Est-ce une manière pour les sculpteurs de souligner leur présence effective au moment de la naissance, même si les évangiles sont muets sur ce sujet ? Est-ce un artifice pour rappeler que Jésus est bien né dans une étable ? Mais si telle est l'intention des artistes, pourquoi ne pas avoir mentionné des moutons, des chèvres qui constituent l'essentiel des troupeaux de bergers de la Palestine ? La réponse est à chercher plutôt du côté des théologiens.

Origène, dans son commentaire de l'évangile de saint Luc, invite ses auditeurs à reconnaître l'enfant de la crèche comme leur sauveur : "Le prophète Isaïe ne dit-il pas que le bœuf connaît son propriétaire et l'âne reconnaît la crèche de son maître ? Le peuple d'Israël n'a pas reconnu la crèche de son Seigneur, mais l'animal impur, venu des nations païennes, qui l'a reconnue. Ayant l'intelligence de cette crèche nous pouvons connaître le Seigneur et devenir digne de sa science." Après lui, d'autres théologiens comme Grégoire de Nysse, Grégoire de Nazianze, Ambroise de Milan reprennent l'explication allégorique : le bœuf, c'est le peuple juif ; l'âne, les gentils, c'est-à-dire les païens. Saint Jérôme complète le tableau : le bœuf et les bergers représentent les juifs ; l'âne et les mages les gentils. Pour justifier leurs affirmations tous ces auteurs citent le prophète Isaïe (1, 3) évoquant la situation conflictuelle d'un peuple choisi qui ne reconnaît pas son Dieu : "Le bœuf connaît son possesseur et l'âne de la crèche son maître, Israël ne connaît pas, mon peuple ne comprend pas."

Dieu venu au monde
pour prendre part à nos joies,
partager nos souffrances
et nous dire ton Amour
écoute nos prières
ouvre notre cœur
à ta voix de Père.



Demandes de prières...

- Pour Gaël qui connaît les difficultés de l'adolescence,
- pour Florence,
- pour nos amis vivant au Congo,
- pour Christophe en mission à Haïti
- pour Guy,
- pour une famille en difficulté
- pour un bébé attendu avec joie
- pour les vocations...

“**Ô** Maître, tu es pardon et bonté
plein d'amour pour tous ceux qui t'appellent ;
Seigneur, entends ma prière,
attentif à la voix de ma plainte.”

Psaume 85

Amis défunts recommandés

Avenant BABO
Yves GODEAU
Emile FAGBEOJL
Georges COUSIN
Michel RENAULT
Marthe LE HUIDOUX
Geneviève MENGUY
Reine MARTIN
Flora FELICITE
Louise ALTIERI
Alberto FERREIRA
Jean-Florent PAYET

Manuel CORREA
Joao MONTEIRO
Daniel VIVION
Cécile CHAVAROUX
Andrée RIVIEREZ
Ange QUELARD
Marie-Josèphe QUELARD
Thérèse MONGO
Joseph Léon MOLONGO
Lucile THERMEA-LEGER
Fernand BONNEL
Famille BONNEL

Prosper VERHELST
Robert VERHELST
Arthur VERHELST
Jeanne VISAEST
Charles PY
Pierre CASTANE
Bernadette LAUGIER
Victor LAUGIER
Alphonse RIO
Rodrigue TOLEDO
Simone DESHAYES

Enfants consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges

Gaëlle VALIENNE
Clara MELE
Amélie CAYARD
Chloé CAYARD
Steve GUITTEAUD
Yoann GUITTEAUD
Yannick GUITTEAUD
Brenda SHUBOLLAI
Dave SHUBOLLAI
Ludovic DUHAMEL
Mélanie DUHAMEL
Angélique DAVID
Anicéa DAVID
Catherine-Anne LONG
Laura Morgane TAJAN
Lucie LABBE
Maria LABBE
Anthony ALEXIS

Ophélie ALEXIS
Romane EULALIE
Espérance DESTOMBES
Simon DESTOMBES
Ludovic PEIFFERT
Nicolas HEC
Florian HEC
Anne Elisabeth CLAIN
Gabriel BOUCHER
Charlotte POTIER
Loïc RENARD
Thérèse BIGNOLLES
Iris LE BRETON
Thomas HABRARD
Jonathan SENESAC
Shawn SENESAC
Prescilla BERGOZ
Yoann BERGOZ

Roxane BERGUERIE
Pierre Alexandre BERGUERIE
Maria Sharira BUCHER
Koraline GUILLERMOIS
Katie MAC DADE
Harry MAC DADE
Gabrielle POIRIER
Félix DALLAIRE
Marie-Gabrielle DUFRESNE
Louis BARAFFE
Nicolas BROCHE
Yoann CORDROC'H
Emilie LAURENT
Sophia LALOUX
Eva HAYS
Yves BOREL

Sanctuaire du Mont Saint-Michel

- **Horaire des messes à l'église paroissiale : 11 h**
1^{er} mardi du mois
Tous les jeudis
Tous les dimanches
- **Accueil à la Maison du Pèlerin :**
tous les jours, de 9 h à 18 h.
- **L'équipe pastorale se tient à votre disposition**
pour organiser avec vous votre pèlerinage
(temps de prière, célébration, partage).
- **Une salle paroissiale est à votre disposition pour**
pique-niquer (halte) - 50 personnes.

Pour tout renseignement complémentaire
par courrier :

Maison du Pèlerin : BP 1 - 50170 Mont Saint-Michel

Tél./Fax : 02 33 60 14 05

Internet : www.cef.fr/coutances

Minitel : 3615 Gabriel